# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

## VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUME DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

Abonnements		CHEMINS DE FER ARRIVÉES DE	Cantenales ANNONCES Non Cantonales
1 AN 6 MOIS 3 MOIS  La Fenille prise an bureau	8 -   12 -   1 45   -   5 50   8 52	9 48	1 4 4 5 1

Bulletta météorologique - NOVEMBRE Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

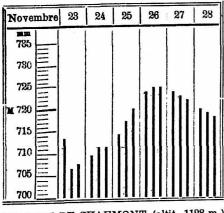
OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

1	Tempr.	empr. en degrés cent.				Vent domin.		. 1
91	MOA-	MINI-	MUM RYXI-	E N	Kan ton	DIR.	FOR-	ETA:
3	+1.4	0.2	2.5	718.9	4.8	var.	faibl.	couv

Brumeux. Pluie fine à partir de 6 h. du

Rantours du Baromètre réduites à 0 sulvant les données de l'Observateire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719na,6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

O faibl. clair 8.8 —1.5 6.1 667.6 Brouillard dans la plaine. Toutes les Alpes visibles. Rougeur le soir.

7 heures du matin.

Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel. 28 nov. 1128 4.8 664.7 O. Clair. Brouillard dans la plaine. Rougeur à l'Est.

NIVEAU DU LAC:

429 m. 650 Du 28 novembre (7 h. du m.): 429 m. 640

#### Extrait de la Feuille officielle

- Faillite de Charles Matthey, maîtremaréchal, demeurant l'ouverture de la faillite : 23 novembre 1895. Première assemblée des créanciers : lundi 9 décembre 1895, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Boudry. Délai pour les productions: lundi 30 décembre 1895.

— Par jugement en date du 15 octobre 1895, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Marie Kramer née Möschler, domiciliée à Neuchâtel, et Alfred Kramer, dont le domicile actuel est inconnu

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

Le GREFFE CENTRAL des Prud'hom-

LES INSCRIPTIONS

tous les jours ouvrables ENTRE ONZE HEURES ET MIDI.

Toutes les personnes qui ont des apprentis chez elles, sont invitées à présenter leurs contrats lors de l'inscription. Le contrat écrit et l'inscription sont

obligatoires. (Art. 8 et 25 de la Loi). (Arrêté du Conseil d'Etat du 6 janvier 1893.)

IMMEUBLES A VENDRE

## MAISON A VENDRE

à BOLE

On offre à vendre, de suite, une belle maison, à Bôle, située à proximité de deux gares. Conviendrait spécialement pour hôtel, pensionnat, ou pour une famille qui désirerait passer l'été à la campagne. Neuf chambres, vastes dépendances, verger, jardin, terrasse, buanderie, caves. Vue splendide. Eau dans la maison. — Conditions de vente très avantageuses. S'adr. au propriétaire, Marc Durig. 10065

## DOMAINE A VENDRE DANS LE VIGNOBLE

L'hoirie de M. Edouard Péters offre à vendre, de gré à gré, son domaine d'Hauterive, comprenant maison de maîtres, bâtiments d'encavage et d'exploitation rurale, 70 ouvriers de vignes (28,000m), 57 ½ poses de champs, prés et vergers (156,000m), 18 poses de forêts (45,500m), jardins, plantages, etc., soit en totalité 88 poses (236,700m). S'adr. à MM. les notaires Wavre, à Neuchâtel, ou Thorens, à St-Blaise.

### Terrains à bâtir

### ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

Mardi 17 décembre 1895, à 3 heures du soir, l'hoirie de Mme Auguste de Montmollin exposera en ventes publiques, en l'étude du notaire soussigné, les terrains à bâtir qu'elle possède à la Colombière, au-dessus de la gare de Neuchâtel limités au Sud par le faubourg des Sablons, au Nord par la route de la Côte, à l'Ouest par l'escalier public, à l'Est par M. Sonrel, jardinier.

Surface: 5846 mètres carrés. La vente aura lieu d'abord par lots, puis en bloc.

Les exposants se prononceront séance tenante sur les adjudications.

Par leur situation à proximité de la gare, ces terrains conviendraient à un industriel, à la construction de villas et de maisons de rapport. Belle vue sur le lac et les Alpes. Issues faciles. Eaux, gaz et canaux à proximité.

Pour tous renseignements, s'adr. au notaire A.-N. Brauen Trésor 5. 10912

### A TERRETARIA

la propriété dite Rothhaus, près Zihlbruck, avec environ 50 arpents de terrain, champs et marais. Conditions favorables. S'adr., jusqu'au 15 décembre 1895, à la propriétaire, Mm. Otter, au Rothhaus.

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

Du côté ouest de la ville, 2 propriétés entre cour et jardin, renfermant chacune trois logements de 5 pièces, cuisine et dépendances, eau et gaz. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler.

#### VENTES PAR VOIE D'ENCRERES

Office des Poursuites de Boudry

à CORTAILLOD

Le samedi 30 novembre 1895, dès les 9 heures du matin, l'Office des poursuites fera vendre, par voie d'enchères publiques, au domicile du citoyen Henry Orcellet, aux Poissines sur Cortaillod, les objets suivants lui appar-

1 bateau à vapeur, 3 chevaux, 2 til-burys anglais, 1 victoria, 1 char à pont, 4 harnais, 2 bicyclettes, 2 canons, 1 lit complet, 1 lavabo, 1 armoire en acajou, 12 tables diverses, 1 buffet dressoir, 1 piano et tabouret, 1 glace sculptée, 6 fauteuils, 4 causeuses, 1 divan, 2 candélabres, 1 pendule, 1 brûle-parfum, 1 buste, 6 moulages, 1 tapis de table perse, 3 tapis divers, 1 tapis moquette 20m², 1 machine à coudre, 2 armures tonkinoises, 1 bibliothèque sculptée, 6 chaises en chêne, 8 tables et 50 chaises

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la loi fédérale.

Boudry, le 19 novembre 1895. Office des poursuites.

COMMUNE DE BOUDEVILLIERS

### **VENTE DE BOIS**

Samedi 7 décembre 1895, dès 9 heures du matin, la Commune de publiques, les bois suivants :

170 belles plantes sapin. (N. 2317 Ce) Quelques billes. Rendez-vous à Malvilliers. Boudevilliers, le 26 novembre 1895. Conseil communal.

### **Enchères de Mobilier**

Lundi 2 décembre prochain, dès 1 heure après midi, à la Foulaz, la masse bénéficiaire de Louise Gacon-dit-Carême vendra aux enchères publiques ce qui suit :

1 lit complet, 1 canapé, 1 bureau, 1 garde-robes, 1 commode, 1 fauteuil, 1 pressoir avec accessoires, 2 vases ovales, 5 gerles, 1 brande, du vin rouge et blanc, du bois de service et d'autres articles dont le détail est supprimé. Saint-Aubin, le 27 novembre 1895.

Greffe de Paix.

#### VENTE DE BOIS

La Commune de Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, dans sa grande forêt, le samedi 30 novembre 1895, les

237 billons sapin cubant environ m³ 177.75, 50 plantes merrain cubant environ

m<sup>3</sup> 50, 21 demi-toises mosets,

241 stères sapin, 1836 fagots sapin.

Le rendez-vous est à la maison du garde-forestier, à 8  $^4/_2$  heures du matin. Peseux, le 23 novembre 1895.

Conseil communal.

## ENCHÈRES DE MOBILIER

L'administration de la faillite LOUIS VUILLE, précédemment voiturier à Colombier, exposera en vente, le lundi 2 décembre 1895, dès les 9 heures du matin, au domicile du failli, ce qui suit : 3 lits complets en fer, 1 en sapin, 1

canapé à ressorts, 1 commode, 1 table ronde bois dur, 6 chaises rembourrées, 1 pupitre sapin verni, 1 descente de lit peau de chien, 5 oiseaux empaillés, 2 statuettes en gyps, 2 paires de grands et petits rideaux, 2 bancs rembourrés, 2 seilles à fromage, 3 seilles à choucroûte, 400 bouteilles vides, 5 fûts divers, 1 seille à savonnage, 1 burin fixe et quantité d'autres objets dont on supprime le détail. 10846

Colombier, le 26 novembre 1895.

L'administrateur de la masse:

Ed. REDARD, agent d'affaires.

#### ANNONCES DE VENTE

Tous les mardis, jeudis et samedis dès  $11^{1/2}$  heures:

#### Petits PATES chauds à 1 fr. la douzaine

ALBERT HAFNER, confiseur

9, Faubourg de l'Hôpital, 9

BIJOUTERIE HORLOGERIE Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison ORFÈVRERIE JEANJAQUET & Cie. Fondée en 1833.

### JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHATEL

NEUCHATEL

Isabelle Kaiser. — Sorcière, 3 fr. 50. F. Guillermet. — Plus rose, histoire pour les enfants, illustré, 3 fr. 50.

M<sup>mo</sup> de Montolien. — Les châteaux suisses, grand in-8°, illustré par H. van Muyden, fascicules 1 et 2, 75 centimes (sera complet en 11 ou 12 fascicules). Edonard Rod. — Scènes de la vie suisse, grand in-8°, fascicules 1 et 2, 80 cent. (sera complet en 8 à 10 fascicules).

Vie de Thomas Platter, 2º édit., 3 fr. 50.

### A VENDRE

quelques beaux veaux pour élever, chez J. Dreyer, à Thielle. 10893

GIGOTS DE CHAMOIS à 2 fr. 20 le kilo.

Gigots de chevreuil. Faisans mâles . . . la pièce, fr. 4 50 Faisans femelles . . » 3 50 Perdreaux. — Bécasses. Lièvres du pays et d'Allemagne.

POULETS et CANARDS DE BRESSE Dindes - Oies - Pigeons

Soles d'Ostende Cabliau (Morue fraiche) | à 50 centimes Aigrefins . . . . | la livre.

Huitres d'Ostende

#### SAUMON du RHIN

au détail à 1 fr. 75 la livre. Brochets - Féras - Truites - Bondelles VENDREDI et SAMEDI

HARENGS FRAIS à 50 cent. la livre.

8, rue des Epancheurs, 8 10876

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

## GRANDE LIQUIDATION

très importante de

## CONFECTIONS POUR DAMES

Voulant agrandir considérablement notre RAYON DE BLANC, notre spécialité depuis 45 ans, ainsi que la CHEMISERIE, nous liquidons toutes les confections en magasin, articles que nous ne tiendrons plus.

Notre assortiment d'hiver est complet dans tous les derniers genres : Rotondes, Capes, Mantes, Jaquettes, Imperméables, etc. — Ces marchandises, haute nouveauté, seront vendues sans aucun bénéfice. Celles de l'année précédente et les plus anciennes seront données à tous prix, soit à partir de fr. 1.50.

## ULLMANN

9635

9, Grand'Rue, 9

NEUCHATEL

18, rue du Seyon, 18

#### ROULET & Cie Place Purry, NEUCHATEL

Mise en vente des coupons pour robes. Bonnes occasions pour cadeaux de fin d'année.

Les confections de la saison se vendent à partir d'aujourd'hui avec 20,00 de rabais.

### THE du JAPON

provenance directe, en paquets d'origine de 125 et 250 grammes, chez M<sup>me</sup> Dubourg, 13, rue Pourtalès. 5404

SAMEDI 30 NOVEMBRE dès 6 1/2 heures du soir prét à l'emporté:

#### POULET SAUTE CHASSEUR TRIPES à la RICHELIEU

Albert HAFNER, traiteur

9, faubourg de l'Hôpital, 9 10914

m

PLUS

82 D

RA

Z

D

CHO

X 8914

NECHATEL

MAGASIN

## PRINTEMPS

rue de l'Hôpital

## ARTICLES AU RABAIS

Un lot de grandes confections chaudes pour dames, fr. 13.

Un lot de confections pour fillettes, fr. 6.

Un lot de robes de chambre, fr. 7.



A vendre, faute de place, deux

### PONTS DE CHAR

dont un à ressorts. S'adresser à Alfred Sydler, Auvernier.

TOUS LES JOURS:

#### ESCARGOTS

préparés à la mode de Bourgogne.

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8



### Au Magasin A.-L. MEYRA'T

Evole 9 - Neuchâtel .

Spécialité d'articles Jæger: Chemises, Calegons, Camisoles, Combinaisons, Cache-Corsets, Matinées, Couvertures, Bas et Chaussettes. — Laines Jæger à tricoter, seules véritables. — Epicerie. — Mer-cerie. — Bonneterie. — Gants, etc.

PRIX AVANTAGEUX

Se recommande.

10197

FRANCFORT à 45 cent. la paire

Véritables saucisses de

Au magasin de Comestibles SEINET & FILS 8, Rue des Epancheurs, 8 8369

Antiquités. Bureaux, bahuts, tables, chaises, fauteuils, peedules, etc. — S'adresser à A. Corno. Corcelles 56.

#### PORCS GRAS

A vendre, tous les lundis, chez Francois Egli, des porcs gras, 1<sup>re</sup> qualité, de différentes grosseurs; prix raisonnable.— Prière d'adresser les commandes quelques jours à l'avance, à son domicile, Ecluse 33. Neuchâtel. 10789c

#### POUR CAUSE DE LIQUIDATION

à vendre une centaine de kilos de thé de Chine, à un prix exceptionnellement bas. S'adr. à M. Henri Jeannin-Rosselet,

## <del>ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ୰ଌ</del>

Toiles de coton, Toiles fil (70 à 200 cm.), Nappages et Serviettes, Linges et Torchons Malgré la hausse considérable, les prix de toilerie resteront les mêmes que jusqu'à présent.

Prix du gros pour la vente au détail.

Shirting extra fin, 80 cm., sans apprêt, pour fine lingerie, 35 c. Cretonne forte pr chemises, 38, 40, 45 c. Cretonne blancs fleurs, sans apprêt, extra forte, 50, 55, 58, 60 et 68 c. (val. 70 c. à 1 fr.)

Toiles blanches pour rideaux, 16, 18, 20, 25 c. le mètre.

Nappage 120, 140, 150 et 170 cm, à damier et damassé, depuis 0.95 à 3.90. Le même, pour serviettes, la douzaine, depuis 3.90 à 12.80.

Flanelles coton, rayées et imprimées, depuis 35 c. — Futaine grise, 35 c.

Coupons de Robes comme fin de saison, avec énorme rabais, 7 mètres, depuis 2.90.

<del></del><del></del>

## GRANDS MAGASINS

Rue du Temple-Neuf 24

10523

#### 23 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Heuchâtel

#### UNE PARISIENNE

SOUS LA FOUDRE

PAR

M<sup>110</sup> Zénaide FLEURIOT

- Je sais que rien ne vous a été épargné, dit le docteur d'un air sombre; cette maison n'a pas été seulement atteinte, comme tant d'autres maisons françaises, elle a été foudroyée.
- Foudroyée, docteur, comme la France. Nous avons eu la suprème douleur et le suprême honneur d'être choisis pour holocaustes. Nous pouvons le dire, les victimes choisies, parmi nous du moins, étaient bien pures.
- Aussi c'est fini, Madame, le tribut du sang et des larmes a été largement payé, payé avec usure. Vous avez livré une victime à chacun des fléaux dont la Prusse nous accable, vous êtes quittes.
- Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

- Et la famine, docteur! Vous oubliez la famine, cette horrible chose qui frappe le vieillard et l'enfant, le pauvre et le riche, qui me frappe au milieu d'une abondance relative. Je mourrai de faim dans Paris affamé, car, entre nous, il n'y a pas à s'abuser, c'est de faim que je meurs.
- Oh! ces infâmes Prussiens! rugit le docteur pour toute réponse.
- Et regardant avec une angoisse pro-
- fonde Mme de Mellinard: — Mais enfin, vous mangez ? dit-il.
- Non, docteur. Mon estomac, depuis mes dernières afflictions, est en pleine révolte; aucun des mets que me prépare ma pauvre Marie n'y passe, et, d'ailleurs, que donneraient-ils à mon sang appauvri?
- C'est affreux, murmura le docteur en se prenant le front dans les deux
- Aussi je sens que ma vie toute miraculeuse touche à sa fin, reprit Mme de Mellinard avec beaucoup de calme. J'ai de longues défaillances la nuit, et il me faut des prodiges d'énergie pour rester levée deux heures chaque jour. Hier, je défaillais au bout d'une heure; demain, je ne me lèverai pas. Je crains de désoler prématurément ma chère Marie; mais, d'un autre côté, sentant mes forces décliner dans cette inquiétante proportion,

- je m'effraye de la voir aussi pleine de sécurité. Ne pourriez vous, mon ami, bien doucement, bien délicatement, appeler son attention sur mon très réel affaiblissement?
- Non, Madame, je ne ferai pas cela, s'écria le docteur; je ne devancerai pas d'une minute l'appel de Dieu, je ne porterai pas ce coup mortel à cette femme si exceptionnellement éprouvée. Continuez, toutes les deux, à jouer vos comédies héroïques; continuez à cacher, vous vos langueurs et vos affaiblissements, elle ses craintes poignantes : je ne dirai rien, rien. Oh! ces barbares! oser tarir les sources mêmes de cette chose inviolable, sacrée, qu'on appelle la vie! Savez-vous, Madame, que je vis au milieu d'êtres qui se meurent de faim, que je vois des enfants, des femmes, des vieillards s'étioler et mourir! Oui, je vois cela en sortant de ces ambulances où des hommes jeunes et forts expirent dans les tortures, ou vivent pour être à jamais misérables. Oh! que toutes ces souffrances, toutes ces larmes, tout ce sang, que votre vie qu'ils abrègent, retombent en malédiction sur ces Allemands qui ont voulu continuer cette
- Ne maudissons personne, mon ami, dit Mme de Mellinard avec un accent angélique. L'homme est-il autre chose que l'instrument de Dieu?

guerre fratricide!

- Ah! Madame, que vous êtes heureuse d'aimer, de croire !...
- Mon ami, y pensez-vous! ne croyez-

vous plus en Dieu, à présent? Le docteur se leva tout droit, son regard chargé d'éclairs chercha le ciel et

retomba sur Mme de Mellinard. - Si je ne croyais pas en Dieu, prononça-t-il d'une voix accentuée, stridente, ce soir je m'ouvrirais les veines

d'un coup de lancette. Il fit une pause et reprit:

- Je me rends sans faiblesse ni honte à l'évidence du châtiment providentiel qui nous est infligé; mais si je prononce sur ma poitrine le mea culpa de la France; si je m'accuse, moi innocent, pour les hommes coupables qui ont semé à pleines mains l'impiété parmi ce peuple, du fond de mon néant j'adjure Dieu de briser les verges qui nous frappent. Jamais ma foi en lui n'a été plus profonde, plus vivante. Qui donc, si ce n'est Dieu, châtierait Sa Majesté impériale Guillaume et M. le chancelier fédéral comte de Bismarck?

Ne prononçons pas ces terribles noms, dit Mme de Mellinard vivement, j'entends Marie.

La porte s'ouvrait, en effet, devant

Mme Dercery.

Mme Dercery avait pris, comme tous les habitants de Paris pendant le siège, les proportions d'une ombre, mais pa-

### MADERE MISA

VERRE PERDU

Bouteilles reprises à 15 cts.

Au magasin de comestibles

Seinet & fils 8, Rue des Epancheurs, 8

A vendre divers meubles en bon état, tels que: lits complets en fer, une table en noyer avec 4 rallonges, chaise longue, un petit canapé, tables, table de nuit, lavabos, buffet de service, étagères, miroirs, supports et tringles de rideaux. S'adr., de 2 à 4 h., Beaux-Arts 9. 2me étage. Beaux-Arts 9, 2me étage.

A la même adresse : **THÉ DE L'INDE.** Paquets de  $\frac{1}{2}$  livre, fr. 1.50 à 3.25. 10813

TOUS LES JOURS:

## LIÈVRE MARINE

au vin pour civet

Au magasin de Comestibles Seinet & Fils

8, rue des Epancheurs, 8 9964

THÉS!



Echantillons et Prix-courants gratis.

R. K. B. Dépôts chez: (H. 4269 Q.

Mme Alfr. GODET, faubourg du Crêt 10 Mile A. BANDELIER, rue Pourtales 2.

Au magasin de comestibles

Seinet & Fils Rue des Epancheurs 8 MALAGA BRUN MISA

MALAGA DORE MISA à 1 fr. 40 la bouteille, verre perdu Bouteilles reprises à 15 cts.

A vendre, 30 à 40 quintaux métriques de

1re qualité. S'adresser à M. Alex. Geiser, aubergiste, à la Métairie Lordel sur Enges.

Disponible, dès maintenant. 160 stères bean bois de hêtre en quartiers, déposé sur une route à proximité de la gare. Adresser offres au Conseil com-

Magasin Ernest MORTHIER

#### Biscômes aux amandes Recette spéciale. Vieille renommée.

Matières premières choisies avec le plus

## TAUREAUX 8

Quatre bons taureaux sont à vendre ou à échanger contre d'autre bétail, chez G. Naturel, aux Geneveys-sur-Coffrane.

raissait en très bonne santé. Depuis ces derniers malheurs, elle se surmenait; elle était devenue, moins la cornette, une sœur de charité. L'exercice violent et quotidien qu'elle prenait opérait forcément une diversion dans ses pensées, gardait à ses membres toute leur élasticité, lui procurait la nuit un sommeil réparateur, et lui permettait de manger avec appétit une cuisine érémitique.

Elle trouva un sourire à adresser au docteur, et alla embrasser sa mère. L'accord le plus parfait avait toujours régné entre ces deux àmes; mais depuis qu'elles avaient été submergées dans un océan d'amertume, elles s'étaient vraiment fondues ensemble, elles ne faisaient plus

- D'où venez-vous, vaillante femme? dit le docteur en approchant un fauteuil à Mme Dercery.
  - Je quitte votre maison, docteur. - Comment va le brave Martin?
- Mme Dercery sourit doucement.
- Il ne souffre plus, dit-elle. - Donc il est mort?
- Il est mort. Ses derniers moments ont été admirables de foi et d'espérance; il a édifié toute la maison, qui s'était donné rendez-vous dans sa mansarde.
- Et les Muller?
- Vivent comme ils peuvent; mangent juste assez pour ne pas mourir de faim; sont absolument décidés à émi-

### HUITRES

La caisse de cent . . . . fr. 7 — Au détail . . . la douzaine, • 1 —

Au magasin de comestibles Seinet & Fils 8, rue des Epancheurs, 8 10540

Constant BUGNET sera à la gare d'Auvernier samedi matin 30 courant, et l'après-midi du même jour à la gare de Gorgier, avec un convoi de beaux

## PORCS gras et maigres.

## Asti Mousseux

EN FUTS ET EN BOUTEILLES 1re qualité.

Provenance directe. Prix modérés.

Château 9, NEUCHATEL

ACHAT DE FUTAILLES

de perches, sciés, 1re qualité, chez Arthur Grandjean, à Be-10179 vaix.

#### ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter, à Neuchâtel, une maison avec jardin et renfermant de douze à seize pièces. Adresser les offres au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffres H. 10590 N.

### TAUREAUX

On demande à acheter trois beaux jeunes taureaux, deux de un an environ et un de dix-huit mois, tous trois primés, du moins deux, et un accepté. S'adresser à Numa Perret, marchand de bétail, à

#### APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour le 24 décembre, un appartement de 2 pièces, au midi, et dépendances. S'adresser rue du Château 4, au second. 10826

A louer dès mainteant, Place Purry, un appartement confortable, bien exposé au soleil, de 3 pièces et dépendances, avec jouissance de 2 balcons, S'adr. en l'Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

A louer, à Port-Roulant 2, une maison composée de 9 chambres et dépendances. Balcon, terrasse, jardin avec nombreux arbres fruitiers. Vue complète sur le lac et les Alpes. — S'adresser faubourg du Château 11. 9572

A louer, pour St-Jean 1896, un bel appartement de 5 pièces avec cuisine et dépendances. -S'adresser en l'Etude Junier, 10749 notaire.

Logement de 5 pièces, balcon et dépendances, à louer, rue de la Serre 3. Belle vue sur les Alpes. — S'adresser au

#### CHAMBRES A LOUER

A louer, une mansarde meublée ou non, bien éclairée et se chauffant. Treille 3, 3me étage.

Une jolie chambre meublée, se chauffant, à louer pour le mois de novembre. Evole 3, 3mº étage, à gauche. 9938

A louer jolie chambre meublée, rue des Beaux-Arts 15, 2º étage, 10814c

grer vers leur pays sitôt que cela sera possible, et à y rester.

- Encore une de vos conversions, Madame; ces enfants-là vous devront leur bonheur présent et futur. Paris les eût dévorés. Et comment vont M. et Mme Alexandre?

- Toujours souffrants, mais très résignés et très résolus de s'installer aux Petits-Ménages, si la paix se fait et s'il y a encore des Petits-Ménages.

- Espérons-le, Madame. Et Mile de Pratelle?

- Se plaint nuit et jour. Docteur, elle mourra dans son égoïsme.

- Oui, ce sera son linceul. Heureusement, Hélène n'a plus longtemps à souffrir. J'ai été heureux d'apprendre que, grâce à vous, ce que laisse forcément sa tante lui reviendra légalement. Nous sommes tous menacés de mort, mais enfin il est sage de songer aux survivants.

· Vous croyez que Mile de Pratelle touche à sa fin ?

- Oui, les privations du siége la tuent à petit seu, comme bien d'autres.

Ces mots étaient à peine lancés, que le docteur se mordit les lèvres jusqu'au sang comme pour les retenir.

Mme Dercery était devenue livide, et avait saisi la main diaphane de Mme de Mellinard.

(A suivre.)

#### PENSION - FAMILLE

pour jeunes gens. - Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera.

Jolie chambre meublée. Avenue du 

Chambre et pension, ou pension et chambre seule, rue du Concert 4. 10519 Chambre meublée, faub. de l'Ecluse 39. 2me étage.

#### ${f A}$ LOUER

une belle grande chambre meublée, aveç balcon. Le bureau Haasenstein & Vogler

Petite chambre meublée, se chauffant, pour un monsieur, rue de l'Orangerie 6, rez-de-chaussée.

A louer une très jolie chambre meu-blée, bien exposée. S'adr. rue Pourtalès 13, 3me étage, à droite. 9770

Chambre meublée, se chauffant, rue des Beaux-Arts 17, 3me étage.

#### ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour Saint-Jean 1896, une maison avec jardin, à Neuchâtel ou environs, pouvant être employée comme pensionnat. S'adr. Evole 11. 10454

On demande à louer

#### un magasın

pouvant convenir pour laiterie, charcuterie et comestibles, avec logement si possible. S'adr. à M. Maurice Humbert, Chez-le-Bart.

#### OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille désire se placer pour faire un petit ménage soigné. S'adr. poste restante, no 304, Villars-le-Grand. 10911c

Une personne âgée de 45 ans, ayant de bons certificats, désire une place pour faire le ménage, en ville, à partir de Noël. S'adr. à M. Charles Chuat, Landeron. 10907

#### Demande de place

Une jeune fille, active et recommandable, cherche une place pour tout faire dans un ménage. Sablons 14.

Une fille de 21 ans, sachant faire un ménage soigné, cherché à se placer. Rue du Seyon 36, 2me étage.

Une jeune fille honnête, de la ville, cherche place comme aide dans un magasin. S'adresser Grand'Rue 1, 3mº étage,

Mmo A. FISCHER, à Berthoud (Berne). se recommande toujours comme placeuse.

— Joindre timbre pour réponse. (H. 84 Y.)

#### UNE JEUNE FILLE

de toute moralité, cherche à se placer pour faire un petit ménage soigné. S'adr. Bassin 3. A la même adresse on offre une volontaire.

Une jeune fille de 21 ans cherche place, pour le 9 décembre, pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser route de la Gare 9. 10745c

#### UN JEUNE HOMME

de 20 ans, habile et fort, sachant traiter les chevaux,

#### CHERCHE PLACE

avec petit gage, où il pourrait apprendre le français. Entrée à volonté. Offres sous chiffres Pc. 5308 Y., à Haasenstein & Vogler, Berne.

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES

#### ON CHERCHE

comme femme de chambre

une jeune fille de la Suisse française, parlant aussi l'allemand, de bon caractère, de bonne famille et de bonne santé, âgée de 17 à 22 ans, sachant bien coudre et repasser. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera.

#### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Deux bons ouvriers menuisiers trouveraient de l'occupation chez Fritz Zeweiacker, à Saint-Blaise.

### GOUVERNANTE DE MÉNAGE

On demande, pour un hôtel de la Suisse romande, une demoiselle de 25 à 30 ans, parlant les deux langues et sachant raccommoder le linge. Place à l'année. Envoyer les offres avec photographie au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous chiffre H. 10903 N.

Une fille de 18 ans, de bonne famille, cherche place, dès le nouvel-an, dans une bonne famille où elle pourrait prendre des leçons de français et de musique; en échange, elle s'aiderait dans le ménage ou auprès des enfants. Elle payerait éventuellement un petit prix de pension. Offres à M. Heller, maître supérieur, à Gönningen (Würtemberg). 10888c Göppingen (Würtemberg).

Une jeune fille, ayant terminé son apprentissage, demande à se placer comme assujettie chez une bonne

de la ville de Neuchâtel. Elle désirerait entrer dans le courant de février. Pour renseignements, s'adresser à M11e Juliette Glanzmann, couturière, à Tramelan-

Pour une personne recommandable à tous égards, on cherche place d'employé de bureau, de magasin ou travaux de comptabilité à faire à domicile. Références et certificats de capacité à disposition. Prétentions modérées. S'adr. à MM. Court & Cie, faub. du Lac 9, Neuchâtel. 10895

### UN JEUNE HOMME

qui a fait son apprentissage dans une maison de commerce en détail, désire trouver une place dans un magasin de denrées coloniales ou dans un bureau quelconque, pour se perfection-ner dans la langue française, pour le commencement du mois de février a. p. Prétentions très modestes. — S'adr. sous H. 2476 Lz., à Haasenstein & Vogler, Lncerne.

Un jeuue homme, parlant français et allemand, ayant une belle écriture et possédant de bons certificats, cherche une occupation quelconque; prétentions mo-destes. Offres sous chiffres Hc 10902 N. à l'agence Haasenstein & Vogler.

au courant des deux langues, cherche place dans un magasin d'étoffes et con-fections ou chez une bonne couturière. S'adresser à l'agence Haasenstein &

Un jeune homme de 20 ans, de la Suisse allemande, ayant de bons certificats, et sachant déjà un peu le français, cherche occupation quelconque pour se perfectionner dans la langue. Se placerait au besoin comme volontaire. S'adresser à M. Bucher, Rocher 6.

#### **APPRENTISSAGES**

Dans un bon magasin de modes,

#### on demanda une APPRENTIE

de bon caractère. Conditions très favorables. Adresser les offres à M<sup>11</sup> Kohler, modes, à Münchenbuchsee, près Berne. (Hc. 5348 Y.)

#### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu mercredi, de la rue de la Serre à la rue de la Gare, un portemonnaie renfermant plusieurs pièces d'or et de la monnaie. Le rapporter, contre bonne récompense, au bureau Haasen stein & Vogler.

#### On a perdu

mardi, depuis l'Académie à la rue de la Côte, maison Dessoulavy, professeur, en passant par les rues Saint-Maurice, de la Treille, du Seyon et le Funiculaire, une montre or avec chaîne argent. Prière de la rapporter rue de la Côte 2, à M<sup>me</sup> Huguenin, contre récompense. 10897c

Un ouvrier jardinier a perdu un

#### SÉCATEUR NEUF,

de Valangin à Neuchâtel, par la vieille route. La personne qui peut l'avoir trouvé est priée d'en informer M. J. Benkert, horticulteur, à Neuchâtel, contre récom

#### PERDU

Perdu un tout jeune petit chien, race Spitz et tout blanc. Prière de le rapporter Spitz et tout blanc. Friere de la caperare rue J.-J. Lallemand nº 1, 2mº étage. — 10885 Forte récompense.

#### AVIS DIVERS

La personne qui pourrait donner des leçons de

#### HOLLANDAIS

est priée de déposer son adresse sous H. 10872 N., au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

#### An den deutschen anonymen Kirchenfreund!

Wenn ihre Mittheilungen wahr, dürfen sie ihren Namen frei und ohne Um-schweife nennen!

#### SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION BOUDRY-CORTAILLOD

#### Emprunt de fr. 30,000

au 4 %, en 60 titres de fr. 500. — Remboursable, par amortissement, dans un délai maximum de 25 ans, avec réserve au Comité de rembourser moyennant avertissement de six mois.

Coupons semestriels aux échéances des 20 juin et 20 décembre.

Les personnes qui désirent souscrire à l'emprunt sont priées de s'adresser au gérant de la Société, A. Jeanmonod, jusqu'au 10 décembre 1895.

Le versement devra s'effectuer entre les mains du gérant, à Cortaillod, le 24 décembre 1895, au plus tard.

Le Comité.

## Séjour en Angleterre

Un pasteur habitant un des jolis comtés de l'Angleterre, à proximité de Londres, prendrait chez lui un ou deux jeunes gens de bonne famille désirant apprendre

S'adresser au Révérend J. Richardson Sandy, Bedfordshire, on à M. Borel-Pernod, Couvet.

pour janvier 1896, dans une famille française chrétienne et distinguée, pour un jeune Allemand de bonne famille, âgé de 17 ans, qui fréquentera l'école de commerce.

Renseignements détaillés et références sous G. S. 1388 à Haasenstein & Vogler (H. 47788) A.-G. Köln a/Rh.

Pension soignée, pour un ou deux messieurs, avec ou sans chambre. S'adresser maison Dessoulavy, prof., Côte 2. 10115

### CORPORATION DES TIREURS DE NEUCHATEL

#### Assemblée des délégués de la Corporation VENDREDI 29 NOVEMBRE, à 8 1/2 h., au CAFÉ STRAUSS

ORDRE DU JOUR :

Lecture du procès-verbal.

Démission de M. S. de Perregaux du Conseil de la Corporation.

Adoption de la convention avec la Commune de Neuchâtel concernant la location des bâtiments et installations du Mail.

LE CONSEIL.

#### Salle circulaire du Collège latin NEUCHATEL

Vendredi 29 et samedi 30 courant, à 5 h. soir

CONFERENCES

#### LES AVEUGLES ILLUSTRES

par M. P. KETTERER.

conférencier aveugle.

Prix pour une seule conférence : 1 fr.50. deux conférences : 2 fr. Moitié prix pour les instituteurs et pour élèves des écoles.

### **CONFÉRENCES DE St-BLAISE**

HOTEL COMMUNAL **VENDREDI 29 NOVEMBRE** 

à 7 1/2 heures

FEMME ET REINE par M. le pasteur A. VUILLE.

#### Une dame à Karlsruhe (grand-duché de Bade), prendrait en

PENSION plusieurs jeunes filles qui désireraient apprendre l'allemand et fréquenter les écoles pour Pâques 1896. — Surveillance d'études. — Soins maternels; vie de famille. (H. 4124 C.) famille.

Pour renseignements, s'adressser à Mme veuve ULRICH, Chaux-de-Fonds, ou direc-tement à Mme HEYD, Louisenstrasse 27,

## M<sup>11e</sup> Marie Bertrand

accepterait encore quelques élèves pour le piano. **Comba-Borel 3.** 40710c

#### Lecons de Français Rue des Beaux-Arts 11, 3me. 9941

Une personne de confiance demande de l'ouvrage, dans la lingerie ou les raccommodages; elle irait en journée. S'adr. Balance 2, 1er étage, à droite. 10836c

### CHALET DU JARDIN ANGLAIS

Dimanche 1er Décembre à 8 heures du soir

DONNÉ PAR LA

Fanfare Italienne & l'Orchestre des Ocarines

en faveur de leur directeur, M. Ivo Gaiani. Prix d'entrée à volonté. N.-B.- La carte de membre honoraire

#### ne donne pas droit à l'entrée gratuite. SOIRÉE FAMILIÈRE ET DANSANTE

DONNÉE PAR LA

FANFARE DE BOUDRY le dimanche 1er décembre 1895

#### dès 7 heures du soir au DEBIT de la BRASSERIE

DE BOUDRY

### ENTRÉE LIBRE

RESTAURANT RUCHTI

Ruelle Dublé Tous les vendredis : TRIPES, vérita-

ble mode de Caen. Tous les samedis : CIVET DE LIÈVRE. Restauration chande et froide

### **ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL**

à toute heure.

#### Promesses de mariages.

Gustave-Bernhardt Sparmann, maîtreserrurier, Saxon, domicilié à Neuchâtel, et Bertha-Anna Dehne, Saxonne, domiciliée à Neu-Zschieren (Śaxe).

Jean-Rodolphe Prébandier, carrieur, Neuchâtelois, domicilié à Neuchâtel, et Jeanne-Marie Lenhardt, ménagère, Neuchâteloise, domiciliée à Cressier.

#### Naissances.

24. Berthe-Sophie, à Auguste-Alfred Schurch, négociant, et à Elise-Alberta née Blanchard.

24. Paul-Marcel, à Paul-Charles Rognon, vigneron, et à Emma-Bertha née Sauser. 24. Edith-Gertrude, à Charles-Jules Cosandier, horloger, et à Madeleine-Ida née Schwaller.

26. Paul-Antoine-Martin, à Pierre-Paul Hotz, négociant, et à Bertha née Breguet. 27. Ida-Marguerite, à John-François L'Eplattenier, horloger, et à Anna-Marguerite née Rossier.

26. Justin-Benoît Béguin, agriculteur, veuf de Cécile née Jaquet, Neuchâtelois, né le 6 mai 1828.

26. Madeleine, fille de Louis-Auguste Lindhorst et de Marie née Weissmuller, Neuchâteloise, née le 25 novembre 1895.

27. Marie-Olympe née Hämmerli, hor-logère, épouse de Alcide Fallet, Neuchâ-teloise, née le 17 novembre 1839.

## 27. Eugène-Emile, fils de Auguste-Clément Digier et de Marie-Nathalie née

Clerc, Neuchâtelois, né le 3 novembre

#### NOUVELLES POLITIQUES

#### France

Mercredi, à la Chambre, M. Berthelot, après avoir rendu hommage au corps expéditionnaire de Madagascar, a fait l'historique de la campagne et l'exposé des intentions de la France en ce qui concerne l'île; le gouvernement n'a nullement l'intention de répudier le traité de Tananarive; il estime cependant nécessaire d'apporter au texte certaines modifications destinées à éviter toute méprise et à prévenir de nouveaux conflits. L'instrument définitif sera prochai-

nement soumis à la Chambre. M. Ribot ayant demandé au gouvernement de préciser les points du traité qui seront modifiés et de communiquer les documents relatifs à Madagascar, M. Berthelot a répondu qu'un livre jaune paraitra prochainement.

- Les journaux radicaux, intransigeants et conservateurs expriment leur mécontentement de ce que le président du conseil a refusé une enquête sur les responsabilités à propos de Madagascar. Le Républicain constate avec satisfaction que le cabinet s'est séparé-mercredi des socialistes.

#### Allemagne

Les perquisitions que la police de Ber-lin vient d'opérer chez quelques uns des personnages en vue du parti socialiste, indiquent que le gouvernement est bien résolu à poursuivre par tous les moyens « l'écrasement » des adversaires de la société actuelle, que l'empereur a récemment recommandé à son énergie. Ces perquisitions n'avaient d'autre but que de fournir, si possible, à la justice, des pièces et documents de nature à lui permettre éventuellement de briser le vaste réseau des associations socialistes et ouvrières. Aux termes de l'article 8 de la loi sur les associations, il est interdit d'établir, par le moyen de comités, de délégations centrales ou d'organismes similaires, l'affiliation de cercles ou associations politiques dans un but commun; la pénalité qui frappe les présidents et directeurs de pareilles affiliations comprend l'amende et même la prison jusqu'à trois mois; de plus, le tribunal peut

ordonner la dislocation de la société. On voit, en un mot, que si le gouver-nement parvient à ses fins, c'est-à-dire si les documents saisis lui permettent de prouver l'affiliation de plusieurs associations socialistes, il pourra porter éventuellement un coup très sensible à l'or-ganisation de la démocratie allemande. Reste à savoir si les perquisitions qui viennent d'avoir lieu fourniront aux magistrats des matériaux suffisants pour

### agir dans ce sens.

Autriche-Hongrie Après trois semaines et demie de débats, la discussion générale sur le budget hongrois a été close et le projet lui-même a été adopté à une très forte majorité comme base de la discussion par articles.

Turquie La National Zeitung reproduit une information particulière de Constantinople suivant laquelle on émettrait l'avis. dans les cercles diplomatiques, que si une conférence internationale était convoquée pour discuter la question d'0rient, il se pourrait bien faire que la question de la situation de l'Angleterre

en Egypte y fût aussi mise sur le tapis.

La situation à Constantinople n'offre plus, comme il y a quelque temps, de danger imminent. Le sultan a fini par accéder au désir des puissances, de doubler les stationnaires que chacune d'elles possède dans les eaux du Bosphore. Cette décision indique bien nettement sa volonté de ne pas se soustraire à l'action du concert européen. Bien qu'une certaine effervescence se soit manifestée parmi la population musulmane, il n'y a pas péril en la demeure, pour les chrétiens ou pour les résidents étrangers de Constantinople. L'autorité centrale y dispose de forces, à côté desquelles les marins des stationnaires, même portés au nombre de mille par l'arrivée de six nouveaux vaisseaux, constituent une quantité presque négligeable. Et si une explosion du fanatisme populaire devait se produire, suivie d'une sorte d'insurrection générale, plus rien n'arrêterait l'arrivée des escadres européennes au grand complet, qui sont actuellement concentrées en Orient. Alors seulement les puissances disposeraient de moyens de police et de répression suffisants. La demi-mesure de précaution qu'on a voulu imposer à la Porte ottomane est d'une utilité fort contestable; elle risque de provoquer du mécontentement plutôt qu'elle ne contribuera au maintien de l'ordre. La ligne de conduite la plus sage

qu'on puisse suivre dans les présentes conjonctures, c'est de n'intervenir que s'il est démontré que le gouvernement turc, réduit à ses propres ressources, est incapable de faire face aux difficultés de la situation. Cette démonstration n'a pas

#### CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

 Les journaux parisiens consacrent de longs articles à Alexandre Dumas et constatent la perte irréparable que font le théatre et les lettres français.

Le bulletin médical dit qu'il a succombé à un spasme respiratoire subit. MM. Félix Faure et Lockroy, qui assistaient mercredi soir à la représentation du Théâtre Français, se sont retirés en apprenant la mort d'Alexandre Dumas. Dans son testament, Alexandre Dumas exprime le désir d'être enterré simplement, sans honneurs militaires et sans discours sur la tombe.

M. Bourgeois a adressé à la famille un télégramme exprimant la douleur qu'éprouve la France toute entière.

On annonce que les obsèques seront purement civiles.

Fils de l'auteur de Monte-Christo et des Trois Mousquetaires, Alexandre Dumas est ne en 1824. Il faisait en 1847 ses débuts dans les lettres par un volume de vers. Puis vinrent une série de romans: la Dame aux Camélias, le Roman d'une femme, Diane de Lys, etc. C'est en 1852 qu'il fit ses débuts au théâtre par une adaptation de la Dame aux Camélias, qui fut un des plus grands succès du siècle. La Question d'argent, le Fils naturel, Monsieur Alphonse, l'Etrangère, les Danicheff et Denise, pour ne nommer que les œuvres capitales, resteront parmi les pièces de théatre maîtresses de notre temps.

- Le Figaro donne les renseignements suivants sur les perquisitions opérées dans divers locaux et en relation avec les chèques du Panama:

« MM. Atthalin et Bernard ont minutieusement examiné la partie de la comptabilité concernant M. Souligoux, ingénieur-chimiste, demeurant à Villemonble. Les magistrats ont saisi des talons de chèques portant les noms de MM. Chautagrel, Dufraigne, Rigault, Dubois, Fribourg et Granet, pour ne citer que ceuxlà. On se rappelle que lors de la première enquête faite au sujet du Panama, M. Souligoux reconnut être en relations d'affaires avec M. Fontane. Et aujourd'hui on l'accuse de corruption, tout comme un simple Arton.

En même temps, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, se rendait à Villemomble, dans la banlieue de Paris, et perquisitionnait chez M. Souligoux, qui est absent depuis quelques jours. Cette perquisition n'a donné aucun résultat, comme on devait s'y attendre d'ailleurs à la suite de la campagne menée depuis quinze jours à propos de cette affaire. Il est vraisemblable qu'une perquisition aura lieu chez M. Veyrières, rue Nollet, qui, paraît-il, est en posses-sion de la plupart des papiers de M. Souligoux.

Un généreux féministe français vient de se signaler par un acte digne d'être rapporté. M. Charles-Jules Mautter a légué à la Faculté de médecine de Paris la nue propriété de toute sa fortune. Le doyen de la Faculté a été autorisé à accepter ce legs. A dater du décès de l'usufruitier, le revenu de cette fortune sera consacré à la fondation d'un prix annuel en faveur d'une femme médecin, auteur d'un ouvrage sur les maladies des enfants.

- On mande de Hambourg que d'après des dépêches d'Auckland (Nouvelle-Z'lande), l'explorateur africain Otto Ehrers se serait noyé en cherchant à traverser le territoire anglais de la Nouvelle-Guinée; vingt indigènes ont péri; toutes les notes, les relevés et dessins d'Ehlers sont perdus.

#### NOUVELLES SUISSES

Berne, le 27 novembre 1895. (De notre correspondant.)

Karl Moor, le rédacteur de la Tagwacht de Berne, organe des socialistes, s'est, à différentes reprises, livré à des attaques personnelles dans sa feuille. Mal lui en

Il y a quelques jours, dans le Bund, M. Pezolt, président de l'Einwohnerverein, le traitait d'infâme menteur et de sycophante. Hier, c'était le tour de M. Merz, greffier de la cour d'appel. Dans un des derniers numéros de la Tagwacht, Karl Moor avait dit, en parlant de M. Merz: « C'est un borniertscheinheilig-perfides Bürschchen » (individu borne et perfide et un faux dévot). M. Merz riposte dans l'Intelligenzblatt,

et cela dans les termes suivants:

A Karl Moor, rédacteur à Berne. A en juger d'après la manière éhontée dont vous vous permettez de juger les autres, vous paraissez avoir oublié qui vous êtes et ce que vous êtes. Je veux vous le rappeler. Vous êtes un étudiant raté, qui, malgré plusieurs assauts, n'a jamais pu terminer ses études. Vous avez été condamné par jugement du tribunal criminel de Bâle en date du 5 décembre 1885, confirmé par l'instance supérieure le 31 du même mois, à six mois d'emprisonnement pour attentat aux mœurs sur des enfants. Vous avez d'ailleurs subi cette peine. Mais, à l'inverse du galérien qui traîne le boulet à ses pieds, vous paraissez ne pas en ressentir la honte. Dans une enquête instruite dernièrement con-

tre vous pour un autre délit contre les mœurs, enquête qui, il est vrai, a abouti à un acquittement, vous avez fait preuve d'une bassesse de sentiment qui soulève d'indignation. Il n'est pas étonnant dès lors que deux de vos meilleurs amis vous aient interdit leur porte. Malgré tout, vous avez réussi à escamoter la rédaction de la Tagwacht, où, par métier, vous pratiquez maintenant la diffamation! -Voilà ce que vous êtes!

La réponse ne s'est pas fait attendre. Dans un article véhément, trop long pour l'analyser en détail, Karl Moor cherche à se disculper aujourd'hui dans la Tagwacht, no du 27 novembre, et reprend ses attaques contre M. Merz, point par point. Il menace de faire des révélations terribles, de mettre à nu tous les mystères de la vie intime et publique de nos personnages les plus en vue.

Evidemment, nous entrons dans la phase aiguë de cette polémique. Cela promet.

Assurances. — Du Nouvelliste: · Quels hommes que nos conseillers fédéraux! Quelle puissance de travail Quelle rapidité d'assimilation! En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, ils abordent, discutent et votent les projets les plus vastes et les plus complexes. En un tour de main, la loi sur la comptabilité des chemins de ser a été arrêtée; en un second tour de main, le projet d'assurances sur les accidents a été bâclé. Il a fallu deux ou trois ans aux préparateurs du projet pour étudier leur œuvre; deux ou trois heures ont suffi au Conseil fédéral. Seuls, quelques articles ont été réservés. La Confédération est-elle heureuse d'avoir un gouvernement de cette

Tribunal fédéral. — Le Tribunal a rejeté le recours de M<sup>me</sup> Riguisari, de Fribourg, contre un jugement des tribunaux fribourgeois. Ce jugement obligeait la recourante à céder, contre indemnité, sa propriété à la ville de Fribourg, pour que celle ci puisse mettre cet emplacement à la disposition de la Confédération pour un hôtel des postes.

trempe! >

Politique fédérale. — Les Débats, parlant du percement du Simplon, disent qu'il n'est pas impossible que l'on trouve l'argent nécessaire, mais ils ajoutent que la politique de la Confédération en matière de chemins de fer n'est pas de nature à encourager les souscriptions.

Bâle-Ville. — Depuis quelque temps. deux jeunes femmes se livraient avec un succès très réel au vol à la tire, à la gare du Central, à Bâle, et les deux voleuses ne demandaient qu'à continuer à exercer paisiblement leur petite industrie. Mais le sort en décida autrement. Samedi, ces aimables personnes étaient en train de plonger leurs mains dans la poche de deux voyageurs, lorsqu'un maçon qui travaillait sur un échafaudage voisin, remarquant ce qui se passait, se mit à crier: « Au voleur! »

Les deux femmes eurent cependant le temps de prendre la fuite. Mais, grâce aux indications fournies par le maçon, elles furent pincées, le soir même, à

Soleure. — Il est rare de voir en Suisse un député être invalidé. C'est cependant ce qui vient de se passer à Soleure. Le Grand Conseil de Soleure a refusé mardi de ratifier l'élection du député socialiste Bächler, tant que celui-ci n'aura pas donné sa démission des fonctions de secrétaire de présecture qu'il remplit aujoura nui et qui sont incompatibles de par la loi.

Zurich. — La commission du Grand Conseil zuricois chargée d'examiner un projet de loi sur les opérations de bourse, présenté par le Conseil d'Etat, a modifié ce projet en ce sens que la loi ne frappera que ceux qui font profession de vendre des titres et des valeurs.

Saint-Gall. - Les journaux saint-gallois racontent qu'il y a quelque temps, à Lindau, deux chauffeurs des bateaux du lac de Constance se trouvant en bordée à terre se prirent soudain de querelle au sujet du payement d'une somme de dix centimes. La dispute s'envenima à tel point qu'à un moment donné l'un des chauffeurs — très échauffé — se précipita sur son camarade, et, d'un coup de dent, lui enleva le bout du nez. Le blessé dut rester cinq semaines au lit pour se remettre de l'émotion que lui avait causée la perte du plus bel ornement de sa figure.

L'affaire est venue lundi devant le tribunal correctionnel de Lindau. Le plaignant a eu la double satisfaction d'entendre condamner son agresseur à deux mois de prison, et de retrouver le bout de son nez, conservé dans un bocal rempli d'alcool, soigneusement bouché et étiqueté. Le tribunal l'a autorisé à rentrer en possession de son bien.

Grisons. — Il y a actuellement 1500 étrangers à Davos, soit environ autant que l'année dernière, et les maisons particulières elles-mêmes sont envahies

Uri. — La compagnie du Gothard a fait procéder le 17 novembre écoulé à des essais de vitesse entre les stations d'Erstfeld et de Fluelen. La locomotive nº 32, attelée à quatre voitures à voyageurs du poids total de 77 tonnes, a atteint, mais sur une longueur de cent mètres seulement, la vitesse effrayante de 125 kilomètres à l'heure. Le convoi a été arrêté ensuite à quelque distance sans secousse et sans accident.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu par une locomotive-tender — type absolument pas fait pour les grandes vitesses - dont les roues accouplées ne mesurent que 1870 millimètres de diamètre.

Schwytz. — Hier matin est mort l'abbé de l'abbaye d'Einsiedeln, Basile Oberholzer, de Uznach, né le 28 décembre 1821 et nommé abbé du couvent le 13 janvier 1875.

#### CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil général de la Commune se réunira le 2 décembre, à quatre heures, avec l'ordre du jour suivant:

Communication du Conseil communal. Rapports du Conseil communal sur : une modification à apporter au plafond de l'escalier du Musée des beaux-arts; une convention avec la compagnie J.-S. pour l'éclairage électrique de la gare; une demande de crédit pour l'extension du réseau électrique secondaire; un nouveau règlement pour l'usage de la ligne de tir du Mail; une modification à l'ar-rêté relatif à la subvention de 5,000 fr. accordée à la Société de navigation à vapeur; une servitude à accorder aux Communes de la Chaux-de-Fonds et du Locle pour le passage de la ligne pri-maire à Combe-Garot; diverses demandes d'agrégation de citoyens suisses.

Rapports des commissions sur : di-verses demandes de crédits supplémentaires au budget de 1895; l'acquisition de la maison Gyger, rue du Temple-

Synode de l'Eglise nationale. — Assemblé ce matin, 28 courant, en séance réglementaire d'automne, il a assisté en corps à la consécration de deux candidats en théologie, licenciés de l'Académie, MM. Wilhelm Grisel, de Travers, et Jean Ganguin, d'Eschert (Jura bernois). La cérémonie était présidée par M. le pasteur Morel, qui a pris pour sujet de son discours les cinq premiers mots de I Timothée, VI, 11.

Le Synode a procédé ensuite à la réé-lection de son bureau, dont il a confirmé tous les membres; puis il a été nanti par son président, M. DuBois, des objets divers qui devaient être portés à sa con-naissance, ou sur lesquels il avait à délibérer.

Ainsi il a été constaté, à la conférence des délégués des Eglises nationales de la Suisse, réunie cet été à Saint-Gall, que tous les cantons allemands, sauf Bâle-Campagne, avaient décidé de célébrer la fète de la Réformation le premier dimanche de novembre, comme cela se fait dans la Suisse romande.

Le Synode a entendu la lecture de la pétition lancée de Chicago à toutes les puissances chrétiennes du monde, pour arriver à régler par un arbitrage (le document dit arbitration) international les litiges qui s'élèvent entre elles. Si toutes les traductions de cette requête sont faites par des scribes comme celui qui l'a translatée en français, elle doit être accueillie quelquefois avec une bienveillante hilarité. Le Synode passe à l'ordre du jour.

Dans une précédente séance, M. Wasserfaller, du Landeron, avait exprimé le désir que le jour du Vendredi-Saint fût déclaré férié pour les catholiques — qui y consentiraient volontiers, — aussi bien que pour les protestants. Quand cette demande aura été portée par voie de pétition devant le Grand Conseil, le Synode lui donnera tout son appui.

M. W. Grisel est nommé diacre du district de la Chaux-de-Fonds.

Pour la place de diacre allemand des Montagnes, mise au concours cet été, il n'y a pas eu moins de quinze postulants. Le Synode confirme la nomination, faite provisoirement par son Bureau, de M. Hermann Köchlin, qui remplit ces fonctions à la pleine satisfaction de tous ceux qui le voient à l'œuvre.

Une longue discussion s'engage ensuite sur l'interprétation de l'article 9 concernant les diacres allemands. Devraient-ils suppléer les pasteurs, comme les diacres français? M. Schmidheini le voudrait. maintenant qu'il a, aux Montagnes, un diacre allemand qu'il ne désirait pas. M. Ecklin propose la suppression de l'article, mais l'opinion formulée par le Bureau l'emporte : les diacres allemands devront, occasionnellement, subsidier les pasteurs pour les services sur semaine, cure d'ame, etc.; quand il s'agira du dimanche, ils ne pourront abandonner leurs fonctions régulières qu'avec l'autorisation du président du Synode.

Le préavis du Bureau est de même admis pour l'élévation temporaire du traitement d'un diacre qui fait les fonctions pastorales dans une paroisse pendant plus de six semaines consécutives. Quand la paroisse n'a pas de titulaire, c'est l'Etat qui fait ces frais, d'ailleurs peu considérables et d'autant moins sensibles au budget qu'il fait l'économie de la prébende du pasteur; quand c'est ce dernier que la maladie empêche de remplir les devoirs de sa charge, le Synode décide de demander, dans les rares cas de ce genre qui se présentent, le supplément d'honoraires exigé par ce long remplacement, aux fonds spéciaux du clergé.

Dès que, pour terminer la séance, il est fait appel aux propositions individuelles, un député des Ponts, M. Mairet, signale un fait de nature à nuire au bon ordre qui doit régner dans une église et à l'éducation de la jeunesse. Sans tenir compte des renseignements reçus, ni des plus élémentaires convenances, ni de l'article 121 du règlement de notre église, un ecclésiastique a reçu comme catéchumène un garçon que le Conseil des Anciens de la paroisse à laquelle ce jeune homme appartient n'avait pu admettre. La question est renvoyée au bureau.

Séance levée à une heure et quart.

Concert d'abonnement. — Le premie de la série a eu lieu hier devant un auditoire très nombreux qui s'est montré fort enthousiaste presque à tous les numéros d'un programme dont Chaminade faisait surtout les frais.

La belle symphonie en ré majeur, de Beethoven, a été écoutée avec le recueillement voulu. C'est une bonne inspiration qu'a eue le comité de la faire entendre au commencement du concert : sa beauté large, ses phrases amples et ses mélodies limpides ont probablement été plus appréciées que si elle eût fait suite au style brillant, mais hâché, aimablement capricieux et volontiers fantasque de Mile Chaminade. L'orchestre, d'ailleurs, a compris sa tâche d'excellente facon, aussi bien sous la direction de M. Röthlisberger que lorsque Mile Chaminade dirigea elle-même, avec une autorité mêlée d'un brin de cranerie, l'exécution de son curieux et riche Concertstiick, — où M. Willy Rehberg donna la mesure d'un talent fait de force autant que d'une extrême délicatesse servie par une superbe technique.

Mme Troyon-Blæsi sera toujours favorite à Neuchâtel; inutile donc d'insister sur les qualités de son chant. Il convient toutefois de relever l'art avec lequel elle a donné les peu faciles compositions vo-cales de Chaminade — dont on aura noté

cà et là l'exquis accompagnement. Heureusement que M. Rehberg a relevé ses morceaux de salon du Nocturne de Fauré, une page admirable, qu'on éprouve un plaisir sans mélange à entendre.

Mme Troyon et M. Rehberg ont été chaleureusement applaudis et rappelés plus d'une fois. Cependant — et c'était justice — les honneurs de la soirée ont été pour Mile Chaminade, qui exécute délicieusement ses propres compositions et montre une rare souplesse comme au-teur, comme chef d'orchestre ou comme pianiste.

Avec des soirées comme celle d'hier, la Société de musique verra certainement la vaste salle du bâtiment des Conférences s'emplir à chaque fois.

Protection du travail indigène. -C'est le titre d'un appel du Comité central de l'Union suisse des arts et métiers, appel dont le dit comité nous demande la reproduction et que voici :

La nécessité de diminuer les heures de travail tout en augmentant les salaires rend tous les jours plus apre et plus difficile la lutte qu'ont à soutenir nos artisans contre l'importation et la grande industrie. Les bas prix affichés, d'une part par les étalagistes et les maisons de liquidations » dans les villes, et d'autre part, par les colporteurs qui parcourent nos campagnes, ont réussi à attirer bon nombre de consommateurs, séduits par leurs réclames trompeuses. En sorte que des millions de francs prennent le chemin de l'étranger, au grand détriment de nos industries nationales.

Chers compatriotes! En faisant vos achats et vos commandes exclusivement chez nos industriels sédentaires, non seulement vous remplirez un devoir de solidarité envers des compatriotes qui, comme vous, supportent courageusement les charges et impôts de l'Etat et des communes, mais encore vous servirez vos propres intérêts, en vous procurant des produits d'une solidité et d'une qualité hors ligne. A l'occasion des prochaines fètes, fuyez ceux qui, choisissant pour devise « mauvais mais bon marché, promènent à travers es foires leurs marchandises de prove nance et de qualité douteuses, et faites acte de solidarité nationale, tout en sauvegardant et vos intérèts et votre santé.

Eboulement. — Ce matin vers 5 heures, des ouvriers maçons étaient occupés à cimenter une tranchée faite dans le tunnel du Jura-Neuchâtelois, au « Gibet ».

Un des ouvriers se trouvant sur un échafaudage fut projeté à terre par un éboulement subit, et lorsqu'on put le relever, le médecin appelé sur les lieux dut se borner à constater le décès.

L'éboulement est assez important pour avoir empêché le passage du premier train des Montagnes; on transbordera pour les trains de ce matin, et le service sera repris dans la journée.

#### LIBRAIRIE

Le Canton de Neuchâtel, par M. Ed. Ouartier-la-Tente.

Chacun connaît aujourd'hui la première partie de l'ouvrage monumental que M. le pasteur Quartier n'a pas craint d'entreprendre, pour exposer d'une manière aussi vivante que possible l'histoire de toutes les communes du canton, depuis leur origine à nos jours. La description du Val-de-Travers a été terminée en dix livraisons, qu'on peut relier en un superbe emboitage, préparé par la maison Attinger. Maintenant, M. Quartier aborde le Vignoble et - à tout seigneur tout honneur — il commence par la ville de Neuchâtel, à laquelle il consacre une étude approfondie et des plus attachante.

Remarquons ici que l'auteur, né hors du pays, est peut-être mieux placé qu'un Neuchatelois né natif pour juger certaines choses d'une manière absolument objective et impartiale. Il a voulu bien connaître son canton et il en a publié une petite géographie qui est dans toutes s mains. Puis, quand il a eu l'occasion de voir de plus près un de nos districts (il a été pasteur pendant plusieurs années au Val-de-Travers), il a conçu l'idée du grand œuvre auquel il travaille aujourd'hui. On comprend qu'il ait commencé par le Vallon, et aussi qu'il con-

tinue par le district de Neuchâtel, dans lequel il est présentement établi. Il ne parle que de ce qu'il sait et, pendant ce temps, il rassemble de nombreux docu-

ments concernant les autres districts. C'est surtout pour la ville de Neuchâtel - est-il besoin de le dire? — que les documents abondent. Cette richesse a même été pour M. Quartier une source de difficultés, mais il a rencontré tant de bonne volonté chez les personnes dont les connaissances spéciales pouvaient lui être utiles, ou qui possédaient des pièces et des dessins inédits dans leurs archives de famille, que son ouvrage en a pris une valeur d'autant plus grande, comme on pourra s'en assurer. Que de renseignements intéressants sur l'histoire de notre petite cité, sur ses vieilles tours, son château, ses ponts et ses portes! Que de détails curieux vont être aussi donnés sur les principales maisons de la ville, détails parfois inconnus à leurs propriétaires actuels! Et combien les illustrations qui accompagnent ces pages ne sont-elles pas de nature à captiver et à instruire le lecteur, en faisant de cette publication une œuvre vraiment nationale, que tous les Neuchâtelois tiendront à honneur de posséder!

Une entreprise comme celle de M. Quartier, inspirée par un sincère patriotisme et conduite avec un courage qui ne se lasse pas, doit être soutenue par tous les bons citoyens.

#### DERNIÈRES DÉPECHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'Avis)

Paris, 29 novembre.

La Chambre continue la discussion du budget. M. Bourgeois a consenti à une réduction de 200,000 francs sur les fonds

Londres, 29 novembre.

Le Times apprend de Constantinople que M. de Nélidoff a informé le sultan que si des troubles éclataient dans la capitale, la flotte réunie des puissances passerait les Dardanelles.

Rome, 29 novembre.

M. Crispi a fait aujourd'hui à la Chambre un long discours en réponse à une interpellation sur sa politique intérieure et extérieure; il a donné des explications sur tous les points.

Monsieur Alcide Fallet, Monsieur et Madame Jules Hämmerly et leurs enfants, Madame et Monsieur Auguste Calame et leur enfant, Monsieur et Madame Jämes Fallet, à Genève, Madame et Monsieur Léon Choux, au Locle, Madame et Mon-sieur Fritz Stucky, à Chaumont, Made-moiselle Emma Fallet, Mademoiselle Marthe Fallet, à Neuchâtel, les familles Kempf et Zulenf ont la doulour de faire Kempf et Zulauf, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Madame Marie FALLET née HÆMMERLY,

leur chère épouse, mère, grand'mère et cousine, que Dieu a rappelée à Lui au-jourd'hui, dans sa 57me année, après une longue et douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 28 novembre 1895.

Elle n'est plus, elle n'est plus, O Dieu! tu l'as voulu, Courbons-nous vers la terre. Elle n'est plus et nos yeux Ne reverront qu'aux Cieux Notre mère.

Tu revis en aimant, Pour toi plus de tourments, Courbons-nous vers la terre. Adieu, console-nous

Jusqu'au rendez-vous. Adieu, mère chérie. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 30 courant,

1 heure Domicile mortuaire: Cassardes 3.

#### Banque Cantonale Neuchâteloise 6058

Nous sommes acheteurs de: 4 % Commune de Fleurier, remboursables le 15 décembre, au pair et intérêts. 4 ½ % Ciments de St-Sulpice, remboursables le 1 parvier, au pair et intérêts.

Nous sommes vendeurs de: 3 1/2 0/0 Etat de Neuchâtel, à 101. — etiut.
3 1/2 0/0 Gothard, à 101.70 »
3 1/2 0/0 Central suisse, jouis. sept., 101.30 »
3 1/2 0/0 Jura-Simplon (Brünig), à 100.50 »
3 0/0 Etat de Berne, à 97.20 »

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3



#### N'OUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX

Imprimerie H. WOLFRATH & Cia